

Pour la Carte Scol'R

Comment bénéficier de cette aide ?

Pour les lignes gérées par la CCVE, l'aide aux transports scolaires sera directement déduite lors de votre inscription.

Pour les élèves utilisant les lignes gérées par le syndicat Transport Sud Essonne ainsi que les enfants scolarisés en établissement privés, vous devrez envoyer à la CCVE par mail ou par courrier les documents suivants au plus tard **fin janvier 2025** :

- Le certificat de scolarité de votre enfant
- La facture acquittée du transport scolaire
- Une copie de la carte Scol'R
- Votre RIB

Mon enfant est collégien boursier

Faites parvenir à Île-de-France Mobilités (css91@iledefrance-mobilites.fr ou par courrier 34 cours Blaise Pascal - 91000 Evry-Courcouronnes) :

- Le certificat de bourse de votre enfant
- La facture acquittée du transport scolaire
- Votre RIB

Mon enfant est lycéen boursier

- Le certificat de bourse de votre enfant
- Le certificat de scolarité
- La facture acquittée du transport scolaire
- Votre RIB

Pour la carte Imagine'R

Dans le cadre de sa délégation de compétences relatives aux transports scolaires, la CCVE a décidé de verser une aide financière sur le coût des abonnements des transports scolaires pour la carte Imagine R pour les élèves ayant eu un refus de souscription de la carte Optile pour motif « nombre de sections supérieur à 4 ».

Le reste à charge des familles après remboursement de la participation financière de la CCVE hors frais de dossier pour les élèves :

- Collégiens non boursiers 50€
- Lycéens non boursiers 50€
- Lycéens boursiers 25€
- Collégiens boursiers 25€ : La demande se fait auprès d'Ile-De-France Mobilités

Pièces justificatives à fournir avant le 31 novembre 2024 :

- Votre contrat d'abonnement annuel délivré par Imagine R
- Un certificat de scolarité pour l'année en cours
- Un RIB avec votre adresse postale
- La lettre de refus délivrée par le transporteur

Nous vous invitons à effectuer votre démarche directement sur le portail citoyen de la Communauté de Communes du Val d'Essonne via le lien suivant <https://www.espace-citoyens.net/valessonne/espace-citoyens/Demande/ChoixTypeDemandeCache>

OU par mail à : transport@ccvalessonne.com,

Pour obtenir la lettre de refus de KEOLIS pour la souscription à la carte OPTILE, il faut envoyer un mail à cette adresse agencebus-evryess@keolis.com en leur demandant si votre enfant serait éligible à la carte OPTILE en précisant la ligne du bus, l'arrêt de montée et l'arrêt de descente.
